

MAIRIE D'UCCIANI
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
20133 UCCIANI-CORSE DU SUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

N° 2020-02-12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres : Afférents au conseil : 15
Présents : 14
Date de la convocation : 25/05/2020

En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15
Date d'affichage : 25/05/2020

Objet : Délégation de fonction d'Officier d'État Civil à l'adjoint administratif communal.

L'an deux mille vingt, le 02 juin à 17h30, le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.

Présents : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François Thierry, Poggioli Jules, Poggioli Dominique, Celli Sylvain, Ansidei Toussaint Mathieu, Giocanti Caroline, Chiarelli Alexandra, Silvani Mélissa, Pantaloni Pierre François, Poggioli-Mariani Sébastien, Versini Audrey.

Absents : Duriez Danielle (procuration à Jean-Luc Giocanti).

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance: Madame SILVANI Mélissa a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'elle a acceptée.

Après avoir ouvert la séance :

Le Maire propose, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, à l'adjoint administratif communal, en tant qu'Officier de l'État Civil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à déléguer, à l'adjoint administratif communal, les fonctions qu'il exerce en tant qu'Officier d'État Civil et l'autorise à prendre les arrêtés correspondants.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212003305-20200602-2020-02-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2020

Affichage : 05/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Ucciani, le 02 juin 2020

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI.

